



ACADÉMIE INTERNATIONALE
DE LA CÉRAMIQUE
INTERNATIONAL ACADEMY
OF CERAMICS

Critères d'évaluation proposés pour les candidats individuels : Artiste

(Ces critères peuvent être également utilisés pour les autres candidats individuels regroupant des professionnels tels que les écrivains, les conservateurs, etc. , avec quelques légers ajustements.)

Adhésion individuelle:

Les candidats : Artiste (céramiste, potier, artiste, designer, architecte, etc.)

Écrivains, conservateurs, collectionneurs et autres candidats individuels

Mission

L'AIC a pour mission de représenter la diversité à tous les échelons, qu'ils soient nationaux ou internationaux. Les artistes céramistes originaires de pays qui ne sont pas encore représentés dans la composition de l'AIC sont fortement encouragés à chercher un parrainage. En cas de difficulté pour trouver un parrain/une marraine, l'AIC les invite à prendre contact avec le bureau AIC.

Critères

1. Indispensable

Le candidat doit présenter un CV dont les éléments attestent une activité artistique importante, et documentent de façon pertinente l'engagement dans les domaines de la céramique.

Idéalement la pratique du candidat s'étend au-delà des frontières nationales, soit à travers des expositions, des concours et/ou par la participation à des événements internationaux tels que des colloques ou des enseignements dans un contexte international.

Cependant, il est reconnu que les artistes de pays émergents ou de pays ayant eu une société « close » politiquement peuvent être désavantagés. De ce fait et dans ces cas, la qualité avérée d'une pratique et d'une reconnaissance nationale importante (plutôt qu'internationale) sera prise en compte.

Le désir d'établir ou le fait d'avoir déjà établi un réseau international doit figurer dans la lettre de motivation du candidat, comme une des raisons évidentes du souhait de devenir membre de l'AIC.

Les pratiques novatrices et celles de nature plus traditionnelle sont acceptées, mais les deux doivent démontrer leurs capacités à investir un travail avec un style propre à la fois reconnaissable et cohérent.

Selon les catégories ou les contextes spécifiques d'expression artistique, des critères d'évaluation y-relatifs seront utilisés. **

2. Souhaitable mais pas indispensable (expériences et qualités personnelles)

L'attestation d'une contribution dans le domaine de la céramique par :

- des rôles administratifs au sein d'organisations ou de groupes nationaux ou internationaux,
- l'exercice d'une fonction publique en tant que président-e / responsable d'organisations ou d'événements nationaux ou internationaux
- le mentorat ou l'enseignement (institutionnel, en atelier ou via des workshops).
- la participation à des concours, des festivals, des conférences, des colloques et/ou à d'autres activités qui mènent à l'échange de connaissances.
- l'assurance d'un leadership dans les projets et activités de recherche

** Catégories de travail, avec des critères spécifiques

A) Une éducation traditionnelle ou un environnement culturel :

Des Maîtres locaux au nationaux, travaillant dans les villes traditionnelles: (exemples: Yixing, Longquan, Foshan, Jingdezhen, Bizen, Tokoname, La Borne, Izmir, etc ...)

- Une attestation de la maîtrise à un niveau élevé des techniques et des matériaux locaux
- Une contribution concluante à une innovation / nouvelle approche dans un cadre traditionnel
- Un intérêt démontré dans le partage des techniques, des connaissances et de la culture de «l'autre»

B) Formation universitaire / ou selon les "normes internationales":

Une relation claire et cohérente entre:

- le travail poursuivi (en prenant en compte les intentions, références historiques et culturelles, l'environnement artistique et les ambitions),
- et les éléments suivants:
 - > les connaissances et les moyens utilisés en relation avec le propos,
 - > la pertinence du travail par rapport au travail de la même «famille»,
 - > la contribution personnelle au champ d'étude.